

TABLE DES MATIÈRES

1.0	LOCALISATION GÉNÉRALE	2
2.0	DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE	2
2.1	Composantes physiques	2
2.2	Composantes biologiques.....	3
3.0	DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN	6
3.1	Situation géographique et contexte régional	6
3.2	Accessibilité et équipement d'accueil existant	7
3.3	Utilisation du territoire	7
3.4	Tenure des terres	9
3.5	Affectation du territoire	9
3.6	Gestionnaires du site	11
3.7	Évolution et orientations de développement du site.....	11
4.0	VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE	12
5.0	ANALYSE DES PERTURBATIONS.....	12
6.0	SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES.....	13
7.0	LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
7.1	Vocation et orientation de développement durable	14
7.2	Pré faisabilité et prise en charge du site	15
8.0	RÉFÉRENCES	17

sur la rive nord-ouest de l'île Laval. Il est à noter qu'au-delà de la batture, juste à l'extérieur de la baie, il y a des périodes où l'eau est particulièrement claire et permet de voir distinctement les fonds marins jusqu'à une profondeur de 8 m.

2.2 Composantes biologiques

Faune invertébrée et habitat

La particularité majeure de la baie Laval en est la présence en très grande quantité d'un mollusque d'intérêt commercial, en l'occurrence la Mye commune (clam). En effet, Lamoureux (1977) indiquait une productivité moyenne pour la baie de 209 boisseaux/acre (ou 19 t.m./ha), ce qui correspondait alors au meilleur rendement par unité de surface de tous les secteurs inventoriés au Québec. Les inventaires réalisés par Naturam Environnement (1996) à partir de quelques quadrats ont relevé des densités de 0,40 à 3,0 kg/m², ce qui est du même ordre que les valeurs citées par Procéan (1995) pour le même secteur (0,53 à 1,41 kg/m²). Aussi, d'une superficie de 190,4 ha, les trois bancs de myes présents dans la baie Laval demeurent encore particulièrement productifs.

Par ailleurs, de fortes densités de Moules bleues (jusqu'à 26,3 kg/m²) ont également été recensées à l'est de l'île Brulette, à l'entrée de la baie Didier. De plus, au-delà de la batture de cette baie, des pêches réalisées en septembre 1996 ont permis d'observer la présence d'une grande quantité de Buccins, des Crabes communs et de Crevettes grises (Naturam Environnement 1997). Les observations effectuées dans la baie au cours de ces pêches ont également révélé une très forte production de petits invertébrés tels que les mysis et les gammars.

Faune avienne et habitat

L'île Laval et ses environs immédiats constituent le secteur le plus fréquenté par la faune avienne de la baie Laval. De fait, on peut y observer 6 espèces d'oiseaux coloniaux. Les Cormorans à aigrettes, les Mouettes tridactyles ainsi que les goélands (argentés et marins) sont de loin les plus nombreux avec respectivement 1 590, 885 et 1 431 couples observés dans ce secteur en 1995 (Mousseau et Armellin 1996). L'Eider à duvet, avec quelque 936 couples recensés, constitue également une espèce d'importance. Cependant, l'élément le plus intéressant du site demeure la présence d'une des plus importantes héronnières de l'estuaire maritime. En effet, bien que sa population semble fluctuer de façon marquée au fil des ans, on y a néanmoins dénombré 73 nids en 1992 et 70 en 1995 (Naturam Environnement 1995; Mousseau et Armellin 1996). En 1997, seuls 32 nids avaient toutefois été dénombrés (Brault *et al.* 1998). Parmi les autres particularités de l'île Laval, notons l'observation de 8 Petits pingouins en 1991 avec confirmation de nidification de cette espèce (Rémy Gilbert, résidant, comm. pers.) et le dénombrement de deux nids en 1995 (Mousseau et Armellin 1996).

Outre les oiseaux coloniaux, plusieurs espèces d'anatidés fréquentent en grand nombre le secteur. Ainsi, lors des migrations, on peut observer des groupes de plusieurs centaines de Macreuses noires et à front blanc. Brault *et al.* (1998) soulignent la présence de

126 Canards noirs dans la baie lors de l'inventaire aérien de l'automne 1991. Durant l'hiver, les Hareldes kakawi y sont aussi observés en radeaux de 5000 à 6000 individus (Rémy Gilbert, résidant, comm. pers.). Le Garrot à œil d'or y est présent tout au long de l'année. Au printemps, de petits groupes de Bernaches cravants sont régulièrement observés dans la baie Laval. Cette espèce se nourrit notamment de Zostères marines.

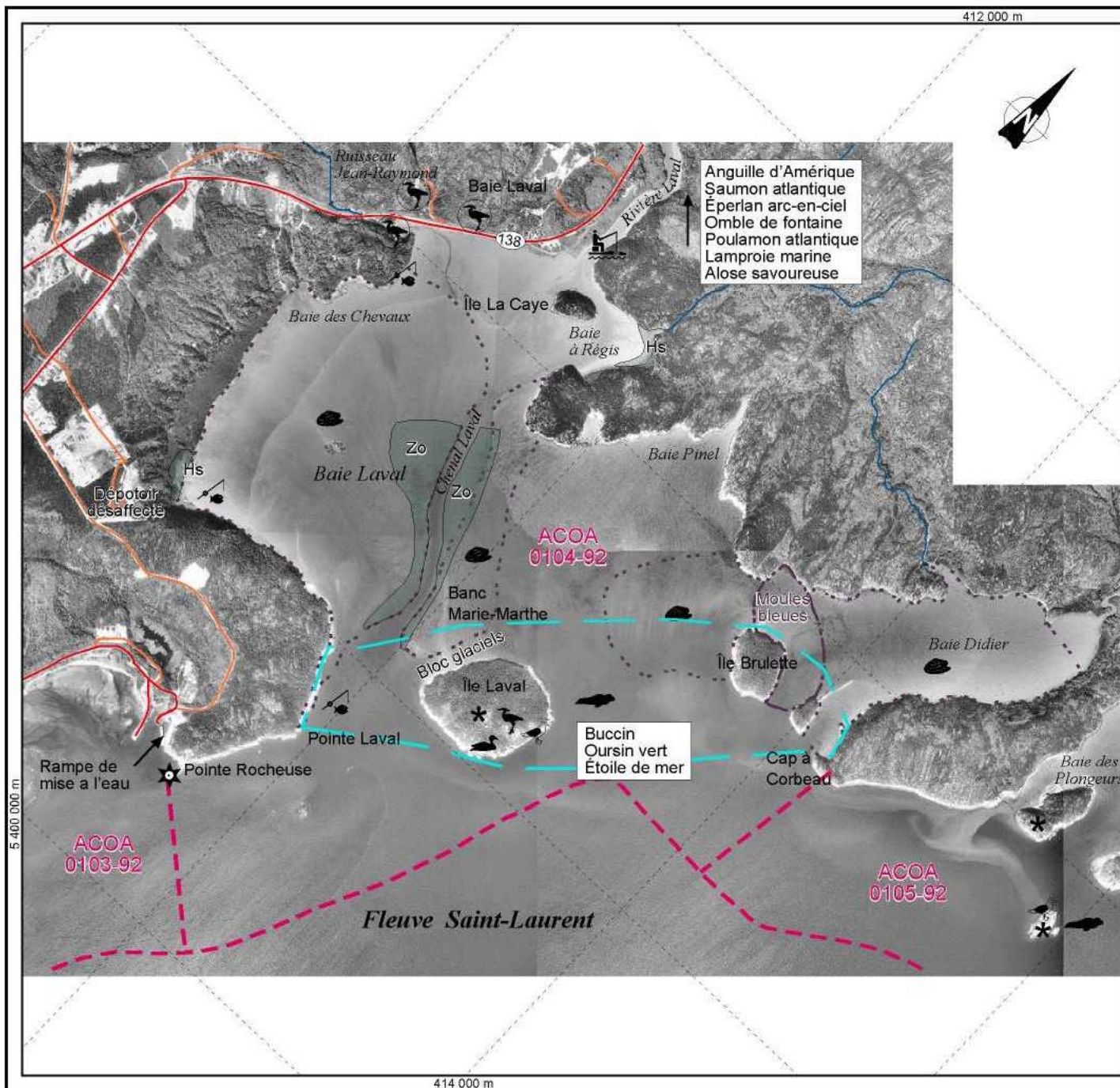
Faune ichtyenne et habitat

La population de Saumons atlantiques de la rivière Laval est composée d'individus d'environ 8 kg et d'une longueur moyenne de 86 cm. Le poids moyen de ces saumons est près du double de celui des saumons habituellement capturés dans les autres rivières nord-côtières. La structure des groupes d'âge des saumons de cette rivière explique leur grosseur et fait également partie de ce qui la distingue des autres rivières. En effet, cette population est composée à 71 % de tribermarins, à 28 % de dibermarins et à seulement 1 % de madeleineaux (Naturam Environnement 1995). Cette rivière pourrait potentiellement accueillir près de 400 saumons lors des montaisons. Toutefois, les résultats des décomptes partiels des dernières années révèlent une situation particulièrement précaire de cette population (Naturam Environnement 1999).

L'Ombre de fontaine anadrome est également une espèce d'intérêt fréquentant la baie et la rivière Laval. Des décomptes d'ombles réalisés en 1985 et 1990 avaient permis de recenser 488 et 361 spécimens en montaison dans la rivière (Naturam Environnement 1992). Les résultats de pêche dans ce secteur entre 1984 et 1998 semblent démontrer une grande stabilité au niveau de l'effectif composant cette population (Naturam Environnement 1999). Bien que les longueur et poids moyens respectifs des ombles dénombrés en 1985 étaient d'environ 40 cm et 1 kg, il arrive régulièrement que l'on y capture des ombles atteignant un poids de 3 kg (Naturam Environnement 1995).

L'Éperlan arc-en-ciel est également un poisson très fréquent dans la baie, comme en fait foi d'ailleurs l'importante activité de pêche hivernale pratiquée à l'embouchure de la rivière (figure 5.1). D'ailleurs, d'après Naturam Environnement (1996; données recompilées de Pilote (1989)), cette espèce constitue plus de 53 % de la communauté ichtyenne de la baie entre juillet et octobre inclusivement. Une pêche expérimentale réalisée en septembre 1996 a révélé une abondance relative de près de 40 % de cette espèce. Près de 92 % de ces éperlans étaient des alevins, ce qui suggère la présence d'une frayère pour cette espèce dans le secteur de la baie Laval. Translucides, ces alevins avaient une longueur moyenne de 44 mm.

La rivière Laval fait également l'objet d'importantes migrations de Lamproies marines et d'Anguilles d'Amérique. Aucune information n'existe concernant la population de lamproies (Denis Guay, FAPAQ, comm. pers. *In* Naturam Environnement 1995). Cependant, Pilote (1989) rapporte des dévalaisons majeures d'anguilles pour la rivière Laval. En fait, la rivière aux Pins, tributaire d'importance de la rivière Laval, a été identifiée par Pêches et Océans Canada comme un lieu de concentration des anguilles. Pilote (1989) y a signalé une récolte de 105 anguilles par 100 heures de pêche expérimentale (26 par 100 heures pour la rivière Laval). Compte tenu que les longueur et



CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX BAIE LAVAL

FIGURE 5.1
Vue générale et
composantes de l'habitat
- Utilisation du milieu -

LÉGENDE

-  Route principale
-  Route secondaire
-  Ruisseau
-  ACOA Aire de concentration des oiseaux aquatiques
-  Hs Herbaçaie salée
-  Zo Zostère
-  Zone de cueillette de la Mye commune
-  Phoque gris (concentration / échouerie)
-  Aire d'alimentation du Grand héron
-  Héronnière
-  Cormorandière
-  Colonie d'oiseaux
-  Habitat faunique reconnu
-  Pêche sur la glace
-  Pêche à l'Omble de fontaine
-  Balise de navigation

Échelle 1 : 35 000

0m 400 800 1 200m

Ref. : Photos Q96312-27-28-30-60-61-62
 MTM NAD 83 - Fuseau 7
 98-1445 Figure 5.1.fh8 Mars 2000



ponds moyens respectifs de ces anguilles étaient d'environ 60 cm et 470 g, le rendement de pêche expérimentale obtenu est le plus élevé de la Côte-Nord.

Outre les cinq espèces mentionnées ci-haut, la baie est fréquentée par une quinzaine d'autres espèces de poissons, dont les principales sont les épinoches (tachetées, à trois et à neuf épines) ainsi que les plies. Plus au large, le Hareng atlantique dominerait la communauté ichthyenne alors dans la rivière, les espèces diadromes mentionnées ci-haut sont accompagnées de 7 espèces dulcicoles de poissons et deux autres anadromes, soit le Poulamon atlantique et plus rarement, l'Alose savoureuse.

Autres composantes d'intérêt

La végétation dense du site est représentée par une zosténaie au centre de la baie, de chaque côté du chenal. Outre un herbier continu central de quelque 6 ha, les herbiers de zostères se présentent plutôt sous la forme de plaques disséminées sur la batture (Naturam Environnement 1996). En comparaison aux autres zosténaies québécoises, celle-ci est relativement petite, bien qu'elle puisse néanmoins avoir une certaine importance écologique pour la baie Laval. Ailleurs, dans la baie, on retrouve deux petites herbaçaias salées (baie des Chevaux au sud et baie à Régis; env. 4 ha chacune) et de nombreuses algues fixées aux blocs glaciels (*Ascophylle* noueuse et *Fucus* spp.).

Pour ce qui est des mammifères marins, le secteur de la baie Laval est fréquenté régulièrement par le Marsouin commun et le Phoque gris (Naturam Environnement (1995; 1996). Quelques Phoques gris sont souvent observés autour de l'île Laval ainsi que sur la caye rocheuse située en face de la baie des Plongeurs. Par ailleurs, à chaque hiver, le Phoque du Groënland fréquenterait l'ensemble du secteur.

3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

3.1 Situation géographique et contexte régional

La municipalité de Forestville compte environ 3 800 habitants et s'étend sur une longue bande riveraine au fleuve Saint-Laurent. La baie Laval est facilement visible depuis la route provinciale 138.

La municipalité de Forestville est située à environ 100 kilomètres de part et d'autre de Tadoussac à l'ouest et de Baie-Comeau à l'est. Depuis quelques années, les installations portuaires de la municipalité de Forestville constituent également le point d'arrivée du traversier en provenance de Rimouski (CNM Évolution). À proximité des installations portuaires, se trouve un premier site touristique d'intérêt (musée la Petite Anglicane). À environ 15 km à l'ouest, sur la route 138, se trouve la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf et ses quelques attraits touristiques et naturels supplémentaires.

3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant

La route 138 longeant la rive au fond de la baie Laval, cette dernière se trouve ainsi aisément perceptible. Cependant, outre l'accotement, il n'y a aucune autre possibilité de s'y stationner. Une rampe de mise à l'eau publique, mais escarpée (à même l'enrochement de la route), y est présente et donne accès à la baie uniquement à marée haute. À marée basse, la nature du substrat de la batture (silt-argileux) rend difficiles les déplacements à pied (bottes qui collent au substrat). Par ailleurs, un accès privé se situe directement à l'embouchure de la rivière Laval. Il y est possible d'y mettre à l'eau une embarcation moyennant l'autorisation du propriétaire (M. Zoël Tremblay). Durant l'été, cet accès est couramment utilisé par les cueilleurs commerciaux de mollusques (clams) alors que durant l'hiver, ce sont les pêcheurs d'éperlans (pêche blanche) qui utilisent couramment cet accès. Ces pêcheurs stationnent sur le terrain privé adjacent ou encore le long de la route, selon l'espace disponible.

Aucun autre accès, ni équipement d'accueil n'est présent autour de la baie Laval. Les pêcheurs d'ombles de fontaine anadromes ainsi que les autres visiteurs occasionnels de la baie utilisent pour la plupart la rampe de mise à l'eau publique présente au quai de Forestville. Ils se rendent ainsi en embarcation à l'intérieur de la baie Laval. Bien que l'ensemble de la baie soit aisément navigable à marée haute, il importe toutefois de souligner la présence de nombreux blocs glaciels sur la batture qui émergent progressivement durant le jusant, ce qui peut rendre périlleuse la navigation pour le visiteur non averti.

3.3 Utilisation du territoire

Au cours du 19^e siècle, la rivière et la baie Laval ont fait l'objet d'opérations forestières de flottage du bois (Price Brothers) et les vestiges d'un vieux quai présents à proximité de l'île La Caye (côté est) proviennent probablement de cette époque où le bois était transporté par bateau. Le moment où ces activités ont cessé n'est pas connu. Cependant, l'Anglo Pulp and Paper Mill Ltd a repris en 1937, certaines activités de flottage sur la rivière aux Pins, jusqu'à son embouchure, où le bois était alors transporté par camion.

Par ailleurs, la baie a également fait l'objet d'activités de pêche à la fascine jusque dans les années 1980. Au cours des décennies, au moins 6 emplacements pour ce type d'engin, ont été exploités (baie des Chevaux, île La Caye, baie Pinel et baie Didier). On y récoltait principalement de l'Éperlan arc-en-ciel, de l'Anguille d'Amérique, de la Plie spp., de la Morue franche et de l'Omble de fontaine anadrome.

Jusqu'au début des années 1960, l'Anglo Pulp and Paper possédait les droits exclusifs de pêche au saumon sur la rivière Laval. Ces droits ont alors été cédés au gouvernement provincial qui les a ensuite accordés à la ZEC-Saumon Laval en 1980, laquelle est gérée par l'Association Chasse et Pêche de Forestville. Depuis ce temps, l'Association s'occupe de l'offre de pêche sportive. Entre 1984 et 1990, l'effort annuel moyen a été de 365 j-p alors que le nombre moyen de captures a été de 44 saumons. Le succès moyen a donc été de 0,12 saumon/j-p. Toutefois, de 1994 à 1998 inclusivement, l'effort annuel moyen est

passé à 201 j-p, le nombre de captures à 6 saumons/année et le succès à 0,03 saumon/j-p. Il s'agit d'une diminution marquée de la qualité halieutique de la rivière, qui a conduit l'Association à présenter un nouveau plan de mise en valeur de la ressource-saumon à l'été 1999.

D'un autre côté, dans la partie aval de la ZEC correspondant à l'embouchure de la rivière jusqu'aux environs de la limite amont de l'influence des marées (8 km), il se pratique annuellement une activité régulière de pêche à l'Omble de fontaine anadrome (pêche à la mouche). Depuis 1984, il s'y capture environ une centaine d'ombles à chaque année, avec un succès moyen de pêche de l'ordre de 0,9 omble/j-p. Cette activité est relativement stable et la population d'ombles ne semble montrer aucun signe de surexploitation. Par surcroît, en aval de la ZEC, dans la baie Laval du côté de la baie des Chevaux, il se pratique également une activité sportive de pêche pour cette espèce (pêche à la traîne). Aucune donnée n'est disponible quant au succès de cette activité. Toutefois, celui-ci semble suffisamment élevé pour soutenir l'intérêt de plusieurs amateurs. On y voit en effet pratiquement à chaque jour des pêcheurs qui sillonnent la baie à marée haute. De plus, une personne de la région offrirait une activité structurée de pêche à cette espèce dans la baie Laval (guide, embarcations, équipements, etc.) (Naturam Environnement 1995). La limite quotidienne de capture dans la baie est de 15 ombles et ceux-ci peuvent atteindre un poids de 3,0 kg.

La pêche blanche à l'éperlan constitue également une activité d'importance pour la baie Laval. En effet, à chaque hiver, on observe le long du chenal, près de l'embouchure, la présence de quelque 70 cabanes de pêche blanche (Naturam Environnement 1995). Une association encadrerait cette activité. Cependant, il n'est pas nécessaire d'en être membre pour pratiquer la pêche. Le site est normalement utilisé du 15 décembre au 31 mars et les meilleurs rendements se présentent en décembre et en mars. Les captures quotidiennes sont limitées à 5 kg d'éperlans. À noter que les cabanes sont rangées le long des rives de la rivière et de la baie.

Outre les activités de pêche décrites ci-haut, la principale activité réalisée de nos jours dans la baie Laval est la récolte de la Mye commune (clams). Aucune statistique n'est disponible pour cette baie en raison de la protection des renseignements nominatifs. Cependant, il est connu que les débarquements moyens de ce mollusque sur la rive nord de l'estuaire entre 1984 et 1996 étaient de 483 t.m. par année, que la baie Laval est le plus important secteur de cueillette de cette région et qu'il n'y a que deux autres secteurs d'importance pour les débarquements commerciaux, à savoir la batture de Mille-Vaches à Longue-Rive et la batture Manicouagan à Pointe-aux-Outardes. On peut donc penser qu'il se débarque certainement au moins une centaine de tonnes métriques de mollusques dans le secteur de la baie Laval. La cueillette se fait au moyen de pelles et de seaux. Une embarcation permet aux cueilleurs de se rendre sur les divers bancs (baie des Chevaux (N-4.1.1.1), banc Marie-Marthe (N-4.1.2.1) et baie Didier (N-4.1.2.2)) (figure 5.2).

Le secteur de la baie Laval fait aussi occasionnellement l'objet de croisières-excursions via l'entreprise de Sainte-Anne-de-Portneuf, Les Croisières du Grand héron. De plus,

plusieurs ornithologues amateurs de la région nord-côtière se rendent dans le secteur afin d'observer les oiseaux coloniaux de l'île Laval ainsi que les anatidés fréquentant la baie.

Enfin, mentionnons aussi que la baie Laval comporte également un secteur résidentiel, le long de la route 138. Ce petit hameau de quelques maisons se nomme « Baie-Laval ».

3.4 Tenure des terres

Les berges de la baie Laval sont majoritairement de tenure publique. Cependant, la tenure privée occupe néanmoins un peu plus de 3 km de son périmètre. Ces lots privés sont concentrés dans le secteur de la baie des Chevaux et de chaque côté de l'embouchure de la rivière Laval. Le plus important propriétaire privé est M. Yvan Fortin qui possède les 3 blocs du rang V, dont l'île La Caye. La ville de Forestville possède le secteur de la pointe Laval, le ministère des Transports possède l'emprise de la route 138 entre le ruisseau Jean-Raymond et l'embouchure de la rivière Laval, alors que le ministère des Ressources naturelles administre pour la province de Québec, l'ensemble des autres terres publiques, y compris les îles de la baie Laval.

Tableau 5.1 Tenure des terres du site de la baie Laval

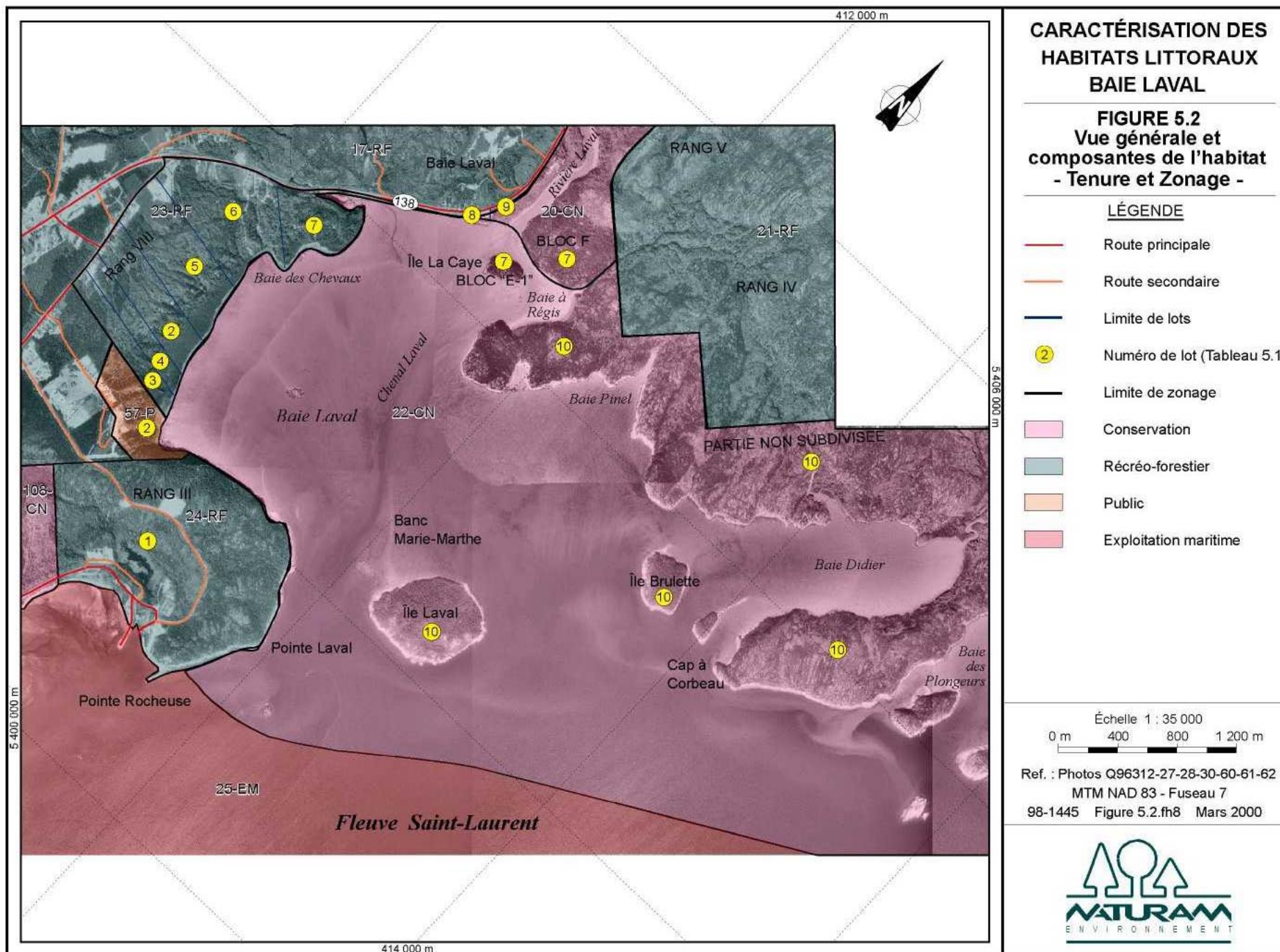
N ^o	N ^o de lot	Propriétaire	Superficie (m ²)
1	Rang III, Bloc AB-P, 29-P / 30-P / 31-P / 32-P	Ville de Forestville	
2	Rang VIII, 8 / 9 / 12-P / 13-P	Paul-André Tremblay	
3	Rang VIII, 10-P	Mario Tremblay	
4	Rang VIII, 11-P	Jean-Guy Tremblay	
5	Rang VIII, 14-P / 15-P / 16-P	Antonine Boivin	
6	Rang VIII, 17-P / 18-P / 19-P / 20-A-P	Fernande Murray-Emond	
7	Rang V, Bloc D-P / E-1 / F	Yvan Fortin	
8	Rang V, 39-P	Zoël Tremblay	
9	Rang V, E-P	Jérémy Tremblay	
10	Îles et parties non subdivisées	MRN (Terres)	

¹ : Le chiffre de la première colonne correspond à un terrain identifié à la figure 5.1.

3.5 Affectation du territoire

Zonage municipal

L'ensemble des zones intertidale et infralittorale de la baie Laval ont reçu une affectation de conservation de la part de la municipalité de Forestville (22-CN). Cette affectation concerne aussi une partie du territoire forestier entourant la baie dans le secteur des baies Didier, Pinel et à Régis. Par ailleurs, la rivière Laval et ses rives sont également caractérisées par une affectation de conservation (20-CN). Ailleurs, le territoire est principalement zoné « récréo-forestier ». La petite zone publique au sud de la baie des



Chevaux correspond au site de l'ancien dépotoir municipal qui se trouvait sur le versant du talus (57-P).

Statut actuel du site

La baie Laval supporte 3 habitats fauniques reconnus en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Il s'agit des colonies d'oiseaux marins de l'île Laval (# 0183-95), de la héronnière de la même île (# 0003-97) et de l'aire de concentration des oiseaux aquatiques couvrant l'ensemble de la baie (ACOA 0104-92). À noter que l'île ouest de la baie des Plongeurs ainsi que la caye en face de cette baie sont également des habitats reconnus pour les oiseaux coloniaux. Ce statut implique que, sauf exception (autorisation du ministre), il est interdit d'y exercer toute activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à ces habitats. Par ailleurs, la rivière Laval possède un statut officiel de rivière à saumon reconnu par la FAPAQ. En vertu des règlements de pêche sportive à cette espèce, ce statut permet la protection relative de la rivière à partir des environs de la route provinciale 138.

3.6 Gestionnaires du site

La gestion actuelle du site est assurée à la fois par la Corporation de Développement de la Baie Verte, l'Association Chasse et Pêche de Forestville (ZEC-Saumon de la rivière Laval), l'association regroupant les pêcheurs sur glace, le ministère des Ressources naturelles (Secteur Terres) et les propriétaires privés détenteurs de lots aux abords de la baie. Le premier organisme veille à la gestion des activités touristiques de la Baie Verte et par débordement, de la Baie Laval. Les associations halieutiques assurent quant à eux une certaine gestion de l'exploitation des ressources piscicoles du secteur, notamment en ce qui concerne le saumon atlantique. Le ministère des Ressources naturelles et certains résidents demeurent propriétaires de certaines portions de territoires et y pratiquent une gestion des activités à l'intérieur de leurs limites territoriales.

3.7 Évolution et orientations de développement du site

Depuis 1994, la Corporation de Développement de la Baie Verte avait pour objectif d'examiner les possibilités de mise en valeur de la baie Laval, de façon complémentaire aux activités qu'elle développait déjà pour la baie Verte localisée directement en face de Forestville. On songeait notamment à offrir aux touristes et aux visiteurs régionaux, un produit de découverte en bateau des richesses de la baie Laval depuis le quai de la baie Verte. C'est ainsi que les premières démarches de la Corporation ont été d'acquérir des connaissances concernant la baie Laval et ce qui l'entoure. Une première caractérisation à partir des données de la littérature a été réalisée à l'hiver 1994-1995. Celle-ci a été suivie de deux campagnes de terrain durant les étés 1995 et 1996. La première avait pour objectifs de valider le contenu de la revue de littérature, de préciser les caractéristiques physiques, biologiques et humaines du milieu et à cette fin, de faire des inventaires de végétation et de mollusques. La seconde devait permettre de caractériser de façon exhaustive la faune aquatique (poissons, invertébrés et méroplancton) au moyen de

pêches expérimentales. Ces travaux ont permis de recueillir une masse imposante d'informations sur les caractéristiques exceptionnelles de la baie, sur sa richesse et sa biodiversité (Naturam Environnement 1995; 1996; 1997).

En 1991, l'Association Chasse et Pêche de Forestville a commandé un plan de mise en valeur de la pêche sportive au saumon dans la rivière Laval. Outre des activités liées au développement des potentiels salmonicole et halieutique directs de la rivière, comprenant l'aménagement de facilités pour les pêcheurs le long de la rivière, ce plan ne comprenait aucune intervention d'aménagement polyvalente pouvant servir autant aux pêcheurs qu'aux touristes et aux visiteurs régionaux. En outre, aucune des activités proposées ne tenait compte de la présence de la baie Laval. L'unique lien avec la baie Laval, que l'on retrouve également au niveau de la mise à jour du plan réalisée en 1999, est la pêche à l'Omble de fontaine anadrome qui s'effectue dans la partie aval de la rivière (secteur 1) (Naturam Environnement 1999). Bien que la présence de la baie ne soit pas prise en compte *a priori* par l'Association dans ses activités de mise en valeur, son engagement dans le développement de la rivière Laval, principal tributaire de la baie, en fait un intervenant majeur devant être considéré.

4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE

Parmi l'ensemble des habitats littoraux de l'estuaire maritime, l'importance écologique relative de la baie Laval a été jugée très élevée. En effet, compte tenu de la présence d'une des plus importantes zones de production de myes communes du Québec, d'une des plus grosses héronnières de l'estuaire, d'importantes colonies d'oiseaux sur l'île Laval, d'une concentration importante de certaines espèces d'anatidés lors des migrations, de la clarté exceptionnelle des eaux de la baie permettant d'observer sous certaines conditions toute la richesse et la diversité de sa faune marine, de plusieurs espèces ichtyennes d'intérêt dans la baie et la rivière Laval, la valeur écologique du site et la contribution de cet écosystème à l'intégrité écologique de l'estuaire deviennent indéniables. Il importe donc d'accorder toute l'attention nécessaire à la conservation des composantes physiques et biologiques de ce milieu.

5.0 ANALYSE DES PERTURBATIONS

Au fond de la baie, l'emprise de la route 138 a fait l'objet d'importants travaux de remblais, présentant une surface en enrochement du côté de la baie. La longueur de ce remblai est d'environ 500 m et celui-ci coupe la baie, de deux de ses étangs riverains. La fréquentation de ces étangs par les hérons démontre néanmoins le maintien de certaines de leurs fonctions dans cet écosystème marin.

Le ruisseau Jean-Raymond constitue une source importante de contamination bactériologique qui serait due à la présence d'habitations et d'activités agricoles le long du cours d'eau (fosses septiques, entreposage et épandage de fumier, etc.). Cependant, les habitations longeant la baie ont également des fosses septiques non conformes pouvant affecter la qualité des eaux du secteur. De fait, le banc coquillier de la baie des

Chevaux fait régulièrement l'objet de fermeture temporaire pour la cueillette des mollusques.

Une source naturelle, mais sporadique, de perturbation est également présente dans cette baie. Il s'agit des efflorescences estivales d'algues toxiques (*Alexandrium excavatum*). Une conjugaison de facteurs hydrodynamiques et météorologiques induit ces phénomènes généralement observés en juillet ou août. Lors de tels événements, les bancs coquilliers doivent alors être fermés à la cueillette afin d'éviter une intoxication des consommateurs. Ces fermetures ont un impact économique important sur les cueilleurs commerciaux locaux.

Certaines espèces d'oiseaux fréquentant la baie Laval sont particulièrement sensibles à la présence de l'homme (Grand héron, Guillemot à miroir, Petit pingouin, etc.). On signale déjà un certain effet des activités humaines réalisées dans la baie sur la fréquentation des oiseaux. Aussi, une attention particulière doit être portée à ce phénomène de façon à harmoniser l'utilisation du milieu par les oiseaux et l'homme.

L'expansion de la cormorandière de l'île Laval semble également avoir des effets négatifs sur la héronnière voisine. En effet, les fientes acides des cormorans entraîneraient une déforestation importante du secteur occupé par les cormorans, ce qui éliminerait des supports d'intérêt pour les nids de hérons. Il s'agit d'une problématique d'importance pour laquelle une attention particulière devrait être portée.

6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau 5.2 présente la synthèse des potentiels et contraintes du site de la baie Laval à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre l'utilisation des ressources présentes par les générations futures. Il appert que les prochaines interventions majeures devraient être envisagées dans leur ensemble et intégrées dans une vision cohérente de mise en valeur du site, soucieuse du caractère esthétique de son paysage naturel. Ces orientations pourront éventuellement servir de canevas de base pour l'élaboration d'un plan d'intervention propre à la protection et au développement durable de la baie Laval.

Tableau 5.2 Synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie Laval

Potentiels	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
– Valeur écologique très élevée du site (zones coquillières importantes, héronnière, cormorandière, saumon, île d'importance, concentrations d'anatidés, clarté des eaux)	X	X
– Accès public à la baie limité	X	
– Présence d'organismes gestionnaires à la fois sur le plan de la mise en valeur et de la conservation	X	X
– Proximité de la route 138		X
– Volonté municipale de mise en valeur du site		X
– Présence d'activités structurées de pêche sportive (omble de fontaine anadrome)		X
– Proximité de la ville, des infrastructures d'hébergement et de restauration		X
– Proximité des installations portuaires accueillant l'arrivée de la traverse en provenance de Rimouski		X
– Proximité d'autres attraits récréo-touristiques (musée la Petite Anglicane et site de la barre de Portneuf)		X
Contraintes		
– Accessibilité réduite à pied depuis la route 138 (environ 500 m de marche)		X
– Absence de stationnement public le long de la route 138		X
– Absence de plage qui oblige les promeneurs à se promener sur la batture		X
– Contamination bactériologique des eaux de la baie (présence d'un ancien dépotoir dont les eaux de lixiviation peuvent affecter la qualité des eaux de la baie)	X	X
– Expansion de la cormorandière apte à provoquer une déforestation de l'île Laval (acidité des fientes)	X	
– Sensibilité de certaines espèces face aux perturbations anthropiques (Grand Héron)	X	
– Présence d'une grande quantité de blocs glaciels dans la baie qui peuvent affecter les déplacements en embarcation		X

7.1 Vocation et orientation de développement durable

En fonction des caractéristiques du site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu à valeur écologique très élevé soit axé à la fois vers la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel. Ces vocations de développement sont justifiées par

l'importance écologique du site et par la proximité des infrastructures d'accueil touristiques.

Dans le sens de ces vocations, les principales orientations de développement durable suggérées sont les suivantes :

- Confirmer et consolider la vocation de conservation du site
 - Obtenir un statut de protection de l'habitat faunique d'intérêt que constitue l'île Laval
 - Évaluer la possibilité de mettre en place un suivi annuel des populations nicheuses d'oiseaux (notamment le Grand Héron et le Bihoreau à couronne noire) les plus affectées par la déforestation insulaire
 - Évaluer parallèlement le taux de dégradation annuel de la strate arborée de l'île Laval
 - Sensibiliser le public sur les comportements à adopter à proximité d'un milieu naturel tel que la baie Laval
 - Porter une attention particulière, lors des activités humaines réalisées sur le site, aux périodes de reproduction de certaines espèces animales (notamment oiseaux nicheurs et coloniaux)
 - Examiner la possibilité de mettre en place des mesures de protection dans un cadre réglementaire municipal et une structure permettant l'application de ces mesures ainsi que celles déjà prévues aux lois et règlements fédéraux et provinciaux

- Consolider et améliorer les activités de mise en valeur du site
 - Évaluer la possibilité d'aménager un stationnement à proximité de la route 138 et donnant un accès visuel direct sur la baie
 - Évaluer la possibilité d'aménager un sentier piétonnier permettant la promenade sur le littoral de la baie sans empiètement direct sur la batture
 - Établir le potentiel réel de pêche à l'Omble de fontaine anadrome et encourager, s'il y a lieu, l'utilisation du milieu pour cette activité au moyen d'une pêche expérimentale et d'un suivi de la pêche sportive
 - Évaluer la possibilité de mettre en place certaines structures permettant l'auto-interprétation des composantes biophysiques et humaines de la baie
 - Évaluer la possibilité de structurer davantage la pêche blanche pour les touristes. Évaluer la possibilité d'établir des liens au niveau de la mise en valeur entre le site de la Baie Laval et les autres attraits touristiques régionaux (circuit touristique)

7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Préfaisabilité

Compte tenu des potentiels et contraintes soulevés, la mise en place d'un éventuel projet d'intervention s'avérerait tout à fait réalisable. Certaines composantes d'un tel projet

pourraient cependant nécessiter, avant leur réalisation, un exercice préalable d'évaluation de leur faisabilité. Une telle évaluation devrait aborder principalement les aspects financiers de caractérisation et de suivi des populations animaux et de mise en place d'infrastructures touristiques (stationnement, sentier littoral, auto-interprétation, etc.) et de marché (clientèle susceptible de fréquenter un site tel la baie Laval comportant de nouvelles infrastructures d'accueil). La préfaisabilité d'établir des liens touristiques avec d'autres attraits régionaux devraient également être examinée avec attention.

Gestion et prise en charge

La gestion des activités sur le site de la Baie Laval est actuellement assurée par 5 principaux groupes ou organismes que sont La Corporation de Développement de la Baie Verte, l'Association de Chasse et Pêche de Forestville (ZEC Saumon de la rivière Laval), l'Association des pêcheurs sur glace, le ministère des Ressources naturelles (Secteur Terres) et les propriétaires privés.

La gestion et la prise en charge du site pourraient aisément être facilitées par la création d'un comité conjoint réunissant les membres intéressés de chacun des groupes d'intervenants mentionnés ci-haut. La gestion des activités par un tel comité conjoint permettrait d'assurer une gestion compatible avec la vocation de conservation et de mise en valeur intégrale des éléments du milieu.

8.0 RÉFÉRENCES

- BRAULT, M., C. BRASSARD et D. DORAIS. 1998 (non publié). *Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord, automne 1991-printemps 1992*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région Côte-Nord (09).
- MOUSSEAU, P. et A. ARMELLIN. 1996. *Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du secteur d'étude Estuaire maritime*. Environnement Canada-Région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. Rapport technique, Zone d'intervention prioritaire 18, 340 p.
- NATURAM ENVIRONNEMENT INC. 1992. *Étude de caractérisation de la chasse au phoque à l'intérieur des limites proposées du parc marin du Saguenay*. Service canadien des parcs, région du Québec.
- NATURAM ENVIRONNEMENT INC. 1995. *Les possibilités de fraie de l'esturgeon noir dans l'estuaire de la rivière Manicouagan*. Rapport présenté au Comité ZIP et à la Corporation d'Amélioration et de Protection de l'Environnement (CAPE). 68 p. + annexes.
- NATURAM ENVIRONNEMENT INC. 1996. *Caractérisation physique et biologique de l'habitat du poisson du secteur de Pointe-aux-Outardes*. Projet parrainé par la Corporation du Parc régional de Pointe-aux-Outardes avec l'aide du ministère des Pêches et des Océans dans le cadre de Saint-Laurent Vision 2000. 120 p. + annexes.
- NATURAM ENVIRONNEMENT INC. 1997. *Restauration des berges du parc régional de Pointe-aux-Outardes - Élaboration d'un projet expérimental*. Rapport parrainé par la Corporation du Parc régional de Pointe-aux-Outardes et réalisé par Naturam Environnement Inc. avec l'aide du ministère des Pêches et des Océans dans le cadre de Saint-Laurent Vision 2000. 137 p.
- NATURAM ENVIRONNEMENT INC. 1999. *Caractérisation biophysique, socio-économique et détermination des enjeux dans un secteur potentiel pour l'identification d'une zone de protection marine pilote : portion ouest de la MRC Manicouagan*. Rapport présenté au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes. 310 p. + annexes.
- PROCÉAN INC. 1995. *Développement de la pêche à la Mye (Mya arenaria) sur la Côte-Nord du Québec*. Rapport final présenté à Pêches et Océans Canada. III + 35 p. + annexes.